

compte mettons de 200 à 300 employés, doit être ramené de la périphérie des politiques à leur cœur même.

Je n'ai pas le temps ici de discuter du rôle, au sein d'une stratégie industrielle, de la compagnie de capitaux à risques, de mesures d'encouragement et d'aide financière aux inventeurs privés, ou de l'adoption comme principe directeur des négociations collectives dans la Fonction publique, du principe d'une juste comparaison avec certains employeurs choisis à l'extérieur. Mais ce que je veux dire, c'est que, grâce à ces nouvelles politiques industrielles, que je viens d'illustrer, nous aurons en main un outil pour renforcer l'unité nationale.

Les politiques industrielles actuelles changent trop lentement pour soulager les frustrations accumulées qui bloquent le développement économique de la plupart des six grandes régions économiques qui composent le Canada. Les tensions entre les régions sont forcément fortes et persistantes. Une nouvelle politique industrielle d'ensemble fera plus que renforcer les liens entre les régions, dans l'intérêt évident de l'unité nationale; ces liens sont la base même du développement industriel dont tous profitent. Un point intéressant à noter est que l'Ontario et le Québec, qui forment le noyau industriel du Canada, connaissent tous deux des difficultés économiques durables. En Ontario, ce phénomène commence juste à se manifester. Les deux provinces sont entrées dans une période de faiblesse relative et de déclin . . .

● (1612)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais le temps qui lui était imparti est écoulé. Il pourrait poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Êtes-vous tous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. O'Connell: Je remercie mes collègues de me permettre de continuer. J'aurai terminé dans environ deux minutes. Ces deux provinces sont entrées dans une période de faiblesse industrielle relative et de déclin, ce qui est particulièrement évident dans de nombreux secteurs de l'industrie de fabrication. Dans la mesure où cette faiblesse et ce déclin se manifestent et où les cadres de notre politique actuelle ne permettront pas à notre industrie d'accroître son efficacité sur le plan technique ni d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché international, cela a de graves répercussions sur l'unité nationale. Si l'on ne fait rien pour y remédier, cette tendance pourrait à la longue, avoir une double conséquence: d'une part, les provinces seraient moins disposées à partager avec les autres régions par le biais de la péréquation ou d'autres programmes visant à combler les disparités régionales et, d'autre part, cela pourrait pousser les provinces fortes à exercer des pressions en vue de décentraliser le régime fédéral afin de pouvoir mieux s'occuper de leur propres intérêts économiques comme elles les entendent.

Les problèmes que connaît l'industrie en Ontario et au Québec signifient que cette région économique et les autres ont toutes de bons motifs et la même raison économique de se réunir comme elles l'ont fait il y a 110 ans pour résoudre leurs nombreux problèmes communs et réévaluer leur interdépendance économique, ainsi que pour trouver dans la nouvelle politique nationale le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle la plupart d'entre elles semble se trouver à l'heure actuelle.

L'Adresse—M. Andre

L'essentiel de l'argument que je voulais faire valoir, c'est que la restructuration des cadres économiques régionaux dans notre pays va de pair avec la réforme de sa constitution politique. Il faudra à cette fin faire preuve de la largesse d'esprit dont a parlé le premier ministre hier.

[Français]

AFFAIRES COURANTES

CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'ORATEUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GABON

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Avant de donner la parole à un autre député, et sans doute avec la permission de tous les honorables députés, j'ai l'honneur et le plaisir de signaler la présence à notre tribune de Son Excellence El Hadj Omar Bongo, président de la République du Gabon.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat de la motion de M. Dennis Dawson: Qu'une Adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine en réponse au discours qu'elle a fait à l'ouverture de la session.

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, comme la tradition le veut, il me fait plaisir de féliciter les comotionnaires (MM. Dawson et Wood) du discours du trône et de leurs réponses à Sa Majesté. Ils l'ont fait avec beaucoup plus d'aplomb et d'assurance à leurs premiers discours que cela n'avait été le cas pour moi. Je les félicite en conséquence. De plus, j'aimerais féliciter mon préopinant, le député de Scarborough-Est (M. O'Connell).

Des voix: Bravo!

M. Andre: J'ai toujours prisé et trouvé très édifiantes et valables ses contributions aux débats de la Chambre. Vu la pauvreté du talent qu'accuse le cabinet actuel, je suis étonné de voir que le premier ministre (M. Trudeau) ne l'ait pas fait entrer au Conseil privé depuis qu'il a été élu en 1974.

Une voix: Il est d'accord.

M. Andre: J'aimerais d'abord commenter brièvement ce qu'a dit le député de Scarborough-Est. Je suis heureux d'apprendre qu'il a lu le très excellent rapport du Conseil des sciences sur l'industrie manufacturière canadienne. Il a clairement fait siennes bien des observations et recommandations qu'on y trouve. Je suppose qu'il aura l'occasion à l'intérieur du parti libéral de communiquer ces observations à certains de ceux qui sont en mesure de prendre des décisions.

J'espère que l'honorable député ne m'en voudra pas si je rappelle à la Chambre que c'est durant la campagne électorale de 1972 que le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque au sein du gouvernement libéral avait promis une nouvelle stratégie industrielle pour le Canada. Il a déclaré qu'il travaillait activement et ferait bientôt connaître à la nation